

**EXTRAIT:**

**GRAND  
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS ( 25 ) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINE, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, Mme DE COURREGES, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS ( 0 ) :

EXCUSES ( 0 ) :

Secrétaire de séance : Monsieur Bruno SULLI

**RAPPORTEUR : Monsieur Lucien JUGE**

**OBJET : Attribution d'une subvention relative à l'organisation du "Forum Emploi " du 30 novembre 2017**

*Le Département de la Vienne organise la 15ème édition du Forum Emploi en collaboration avec les Communautés d'Agglomération de Grand Poitiers et de Grand Châtellerault. Cet événement se déroulera le jeudi 30 novembre 2017 au Parc des Expositions de Poitiers. Le budget prévisionnel de la manifestation est de 140 000 € TTC.*

*Les recettes prévisionnelles sont :*

|  |                 |
|--|-----------------|
| <i>Conseil Départemental dont FSE</i>        | <i>55 500 €</i> |
| <i>Conseil Départemental (valorisations)</i> | <i>11 500 €</i> |
| <i>Grand Poitiers</i>                        | <i>20 500 €</i> |
| <i>Grand Poitiers (valorisations)</i>        | <i>36 000 €</i> |
| <i>Grand Châtellerault</i>                   | <i>3 500 €</i>  |
| <i>Grand Châtellerault (valorisations)</i>   | <i>5 000 €</i>  |
| <i>Location de stands</i>                    | <i>8 000 €</i>  |

*Le Forum Emploi vise plusieurs objectifs :*

- faciliter la rencontre des demandeurs d'emploi et des entreprises qui recrutent, ou projettent d'opérer des recrutements selon leur plan de charge,*
- proposer des conseils aux demandeurs d'emploi pour préparer leurs candidatures et leurs entretiens,*
- présenter les métiers et les recrutements dans les filières prioritaires.*

*Les chiffres-clés de l'événement du 10 novembre 2016 renseignent sur les résultats du Forum pour l'emploi :*

- 2 137 postes proposés par 127 exposants, lesquels sont à, 80% satisfaits du nombre de candidats venus se présenter sur le stand, et sur leur profil,*
- 5 100 visiteurs, dont 56% sont des femmes,*

*C'est l'occasion pour des entreprises du territoire de Grand Châtellerault d'être présentes auprès des demandeurs d'emploi d'autres territoires et auprès de notre public. En 2016, ce sont plus de 20 entreprises de Grand Châtellerault qui étaient présentes dans des domaines tels que :*

- l'industrie (Andritz SAS, Enviro développement, Mecafi, Thalés, Valéo ou les fonderies du Poitou Fonte ...)*

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

## Délibération du bureau prise par délégation

du 16 octobre 2017

n°24

page 2/2

- le bâtiment (Menuiserie Fermeture PORGE - Un chouette réseau, Auxitec Industrie)
- la santé (APIVIA, Groupe hospitalier Nord Vienne),
- les services à la personne (DOM Services, CCAS de Châtellerault)
- des structures d'accompagnement (Solutions compétences, ACEASCOP, pépinière d'entreprises René Monory)

**VU** la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

**CONSIDERANT** l'importance de soutenir des événements qui permettent de favoriser les rencontres entre entreprises et demandeurs d'emploi, pour permettre à ceux-ci d'intégrer le marché du travail,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention de 3 500 € au Conseil Départemental de la Vienne pour l'organisation du Forum Emploi à Poitiers le 30 novembre 2017. Toutefois, dans le cas où tout ou partie de l'opération ne serait pas réalisée, ou si le montant des dépenses était inférieur à 140 000 €, la subvention fera l'objet d'un réajustement conformément à l'article 4 de la convention ci-jointe,
- de mettre à disposition du Département le mobilier des panneaux d'affichage concernant les communes de Grand Châtellerault,
- de participer à la commercialisation des stands du forum avec le Département de la Vienne et Grand Poitiers,
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat ci-jointe.

La dépense sera imputée à la ligne budgétaire 90.10.65733.4300

**UNANIMITE**

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER